

RAPPORT N° 283 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 15 MAI 2021

Le présent rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 8 au 15 mai 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins dix-huit (18) personnes ont été assassinées dont 12 tombées dans une embuscade tendue par un groupe de criminels armés de fusils et de grenades sur la route Bugarama-Gitega. Au cours de la même embuscade, cinq (5) autres personnes ont été grièvement blessées.

Le rapport fait aussi état de deux (2) jeunes filles qui ont été victimes d'arrestation et de détention arbitraires dans la province de Rumonge.

1. Atteintes du droit à la vie

- Dans la nuit de dimanche 9 avril 2021 vers 19 h 30 min, sur la route Bugarama-Gitega, au niveau de la colline de Burambana, dans la commune et province de Muramvya (centre du Burundi), tout près de l'antenne de la Croix Rouge, des hommes non encore identifiés, armés de fusils et de grenades, ont tendu une embuscade contre quatre véhicules dont trois de type Toyota Probox et un bus de l'agence de transport Volcano, au cours de laquelle 12 personnes ont été tuées et 5 autres ont été grièvement blessées, tandis qu'une somme d'argent dont le montant n'est pas connu et des téléphones portables ont été emportés par ces malfaiteurs.

Selon des témoins, ces hommes armés avaient bloqué la route à l'aide d'un barrage de pierres et les deux premiers véhicules ont percuté ce barrage avant de déraper et ont essuyé de tirs nourris avant d'être complètement brûlés avec quatre personnes dont un enfant.

Parmi les personnes assassinées figurent :

1. Le Colonel Onesphore Nizigiyimana, originaire de la commune de Mwumba, un officier de l'armée burundaise affecté à Eastern Africa Standby Force (EASF) à Addis-Abeba (en congé) et sa fille Queytha Muco, brûlée vive dans le véhicule de type Toyota Probox de son père. Sa femme et ses deux autres enfants ont été blessés par balles;
2. Ingénieur Canisius Ndayiragije, originaire de la commune Mugamba, homme d'affaires évoluant dans le bâtiment et le transport, qui a été brûlé vif dans son véhicule Toyota Probox;

3. Vénérand Simbashizweko, agronome et originaire de la commune de Mugamba, également brûlé vif dans le même véhicule;
4. Fidèle Yamuremye, employé de la Banque de la République du Burundi (BRB), agence de Gitega;
5. Floribert Kwizera, employé de la Banque de Crédit de Bujumbura (BCB);
6. Dyna Révocate Habonimana, jeune femme résidant à Gitega (ses deux enfants ont survécu à l'attaque);
7. Mia Maella Mushoboze, bébé blessé au cours de l'attaque qui a succombé à ses blessures tandis que sa mère est encore sous les soins;
8. Ferdinand Munezero, musicien du Gospel à l'Église de Pentecôte de Maramvya, infirmier et journaliste à la radio chrétienne Ivyizigiro;
9. Anaclet Hakizimana, jeune employé du Sénat à Gitega et originaire de Gatumba;
10. APC Déo Nikobahoze alias Abdallah, un policier affecté à la sécurité du commandant en second du 4^{ème} GMIR (Groupe mobile d'intervention rapide) qui était dans le bus de transport en commun Volcano au moment de l'attaque;
11. Oscar Sindayihebura, étudiant en Bac II de l'Université du Burundi au campus Zege à Gitega dans le département de science et technologie de l'environnement.

SOS-Torture/Burundi a appris que, depuis cette attaque, les militaires des anciennes Forces Armées Burundaises (FAB) et des policiers en retraite sont en train d'être arrêtés en cascade et conduits vers une destination inconnue.

Elle déplore des assassinats ciblés et récurrents de paisibles citoyens et demande une enquête indépendante et impartiale pour identifier les auteurs de l'attaque afin de les traduire en justice et recommande aux autorités burundaises de toujours respecter le principe de la présomption d'innocence dans la conduite des investigations judiciaires.

- Dans la matinée de lundi 10 mai 2021 vers 6 h, des passants ont découvert un corps sans vie d'un jeune homme d'une vingtaine d'années connu sous le nom de Blaise Bangiricenge dans un caniveau, à quelques mètres de chez lui, tout près de l'église des Témoins de Jéhovah, au quartier de Kizingwe-Bihara de la zone de Kanyosha, commune de Muha, en Mairie de Bujumbura.

Selon des témoins, la victime a reçu deux coups de poignard et a été par la suite étranglé.

Les mêmes sources affirment que les bras et les pieds du corps de la victime étaient ligotés ensemble et pensent qu'elle aurait été tuée ailleurs puisque, dans l'endroit où le corps a été découvert, il y a des veilleurs de nuit qui auraient dû entendre ses cris de détresse.

SOS-Torture/Burundi recommande aux autorités du pays de prendre des mesures nécessaires pour juguler le phénomène criminel se traduisant par des assassinats ciblés où les corps des victimes sont abandonnés dans des lieux publics dans le but d'empêcher toute enquête policière postérieure.

- Dans la nuit de mardi 11 mai 2021, des individus non identifiés ont lancé une grenade dont l'explosion a emporté sur-le-champ la vie d'une personne connue sous le nom de Jason Nimbona, sur la colline de Cunyu, commune de Buganda, dans la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources sur place, la victime était en compagnie de son père qui a échappé de justesse, Mossi Ndayavuge, lorsqu'ils rentraient d'un bistrot. La même source pense que cette attaque à la grenade serait liée aux conflits de sorcellerie.

- Dans la nuit de lundi à mardi 11 mai 2021 vers 2 h du matin, Salvator Ndereyimana (67 ans) et Isaac Habiyakare (48 ans), deux veilleurs de nuit dans une coopérative de la localité, ont été tués au cours d'une attaque à l'arme blanche sur la colline de Muzingi, commune de Gashoho, dans la province de Muyinga (nord-est du Burundi).

Selon des sources sur place, les auteurs de ce crime ont également volé une somme d'argent dont le montant n'est pas encore déterminé, une machine à coudre, des pagnes, des seaux, un téléphone portable contenant de la monnaie électronique et d'autres articles d'une boutique de cette coopérative.

SOS-torture/Burundi a appris que six suspects ont été arrêtés (certains d'entre eux portaient des habits volés dans la coopérative) dont deux criminels réputés dans cette localité, Janvier alias Dumbe et Manirakiza, venaient de sortir de la prison de Ngozi dans le cadre de la grâce présidentielle et que tous les articles volés ont été retrouvés chez Janvier alias Dumbe, le chef de la bande criminelle.

- Le mercredi 12 mai 2021, un corps sans vie d'une femme non identifiée, âgée d'une trentaine d'années, a été découvert, flottant sur la rivière Ndurumu, au pied de la colline de Nyamabega, dans la zone de Buhinyuza de la commune de Buhiga, en province de Karusi (centre-est du Burundi).

Selon des témoins, la victime a été tuée poignardée et son corps était en état de décomposition. La même source précise que le corps de la victime a été enterré le même jour sur l'ordre du chef de zone de Buhinyuza, sans devoir préalablement procéder à son identification et mener une enquête pour élucider les causes et les circonstances de ce meurtre et identifier ses auteurs.

- Au matin de mercredi 12 mai 2021 vers 11 h, un policier affecté au poste de police de Musaga, en position au quartier de Gitaramuka, a tué par balle, au même endroit, un jeune trafiquant de drogue (chanvre) surnommé Messi.

Selon des témoins, le jeune homme avait été appréhendé par des policiers avec un sac plein de chanvre, en compagnie de trois autres jeunes et, quand il a voulu s'enfuir, un des policiers a tiré sur lui.

La même source déplore que les policiers n'aient rien fait pour transporter leur victime à une structure de santé, pourtant très proche de l'endroit du crime, pour des soins.

SOS-Torture/Burundi a appris que ces policiers avaient l'habitude de venir collecter de l'argent chez les trafiquants de stupéfiants et que la police locale est accusée par la population du quartier de Gitaramuka d'être la cause principale de la prolifération des stupéfiants dans cette localité.

L'organisation déplore la violence policière qui prend une allure inquiétante du fait que l'autorité policière ne prend aucune mesure visant à décourager le comportement criminel des policiers qui agissent plutôt en toute impunité.

- Dans l'après-midi de vendredi 14 mai 2021 vers 14 h, des cultivateurs ont découvert le corps sans vie d'un homme prénommé Onesphore (un quinquagénaire de la communauté des Banyamulenge) au bord de la rivière Rusizi, dans le secteur de Mparambo I, en commune de Rugombo de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Des témoins indiquent que le corps de la victime présentait plusieurs blessures au niveau des côtes.

Les mêmes sources révèlent qu'Onesphore revenait de Kamanyola en République démocratique du Congo (RDC) et que des jeunes Imbonerakure l'ont sauvagement tué après lui avoir dépouillé de son argent d'un montant de six cents dollars (600 USD).

SOS-Torture/Burundi a appris que la victime a été enterrée le même jour et qu'aucune enquête n'a été menée pour arrêter les auteurs de cet assassinat alors que certains de ces Imbonerakure suspectés ont été vus en possession d'une somme importante d'argent. Elle regrette que des corps sans vie ne cessent d'être découverts dans ou au bord de la rivière Rusizi et que les autorités policières ne fassent aucune action pour arrêter les Imbonerakure qui sont toujours pointés du doigt en tant qu'auteurs présumés de ces exactions.

2. Violation du droit à la liberté : arrestation et détention arbitraires

- Dans l'après-midi de mercredi 12 mai 2021 vers 17 h, des agents du Service national de renseignement (SNR) ont procédé à l'arrestation d'une jeune fille, Belyse Dusabe, élève en classe terminale dans la section des sciences au Lycée Sainte Famille de Minago, dans la commune et province de Rumonge (sud-ouest du Burundi) et originaire de la colline de Gishiha dans la commune de Burambi de la même province. Une autre jeune fille qui travaille dans une cafétéria au chef-lieu de la zone de Minago dont l'identité n'est pas encore connue a été arrêtée le lendemain par les mêmes agents.

Des sources sur place précisent que les mobiles de l'arrestation de ces jeunes filles ne sont pas encore connus et qu'elles sont incarcérées au commissariat provincial de police à Rumonge.

SOS-Torture/Burundi condamne les arrestations et détentions arbitraires qui sont régulièrement imputables aux agents du SNR qui semblent être au-dessus de la loi et rappelle que toutes les formes d'arrestation et de détention doivent être fondées sur l'autorité légale et justifiées conformément à la loi, en l'occurrence, dans ce cas, la loi portant code de procédure pénale qui détaille les conditions limitatives et les circonstances dans lesquelles une personne peut être privée de sa liberté.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.